

Le Département d'Ille-et-Vilaine finance SOS Méditerranée et les immigrés clandestins

Article rédigé par *breizh-info.com*, le 29 novembre 2021

Source [*breizh-info.com*] Après déjà une subvention de 50 000 € l'an dernier, le département d'Ille-et-Vilaine vient de décider de verser à nouveau 150 000 € aux frais du contribuable sur 3 ans à l'association de militants immigrationnistes [« SOS Méditerranée »](#).

Une subvention qui a fait réagir le RN, par la voix de Gilles Pennelle :

« Rappelons que cette PME de l'immigration clandestine, qui a touché près de 800 000€ d'argent public en 2020, ne sauve pas les migrants en Méditerranée : elle organise leur traversée en allant les chercher au plus près des côtes africaines. Par idéologie, le département d'Ille-et-Vilaine finance donc des passeurs de migrants tout en contribuant à alimenter les statistiques de la délinquance de demain.

Comme d'habitude, la gauche sait être généreuse avec l'argent des Français. Elle y rajoute même cette fois-ci mépris et déconnexion totale puisque le Président socialiste du département a osé dire que « 50 000 €, c'est le coût moyen annuel d'un jeune relevant de la protection de l'enfance placé en foyer. » Sous-entendu, ce n'est pas grand-chose, circulez, c'est le contribuable qui paie !

Notons que les élus de la pseudo « opposition de droite » ont voté cette subvention main dans la main avec les socialistes, seulement 5 sur 22 se sont « courageusement » abstenus ! Leur soumission n'étonne plus personne.

Le Rassemblement National d'Ille-et-Vilaine dénonce cet énième gaspillage d'argent public, véritable appel d'air à la submersion migratoire. En 2022, Marine Le Pen mettra fin à la préférence étrangère et s'occupera des Français d'abord ! »

La question des subventions, c'est à dire de la prise d'argent dans les poches des contribuables pour financer telle ou telle cause, et ici, en l'occurrence, une association n'ayant rien à voir avec les intérêts des habitants d'Ille-et-Vilaine, révolte un nombre significatif de citoyens qui aimeraient bien pouvoir bénéficier des impôts, taxes, charges qu'ils paient chaque année.